



SOCIETE COURBEVOISIENNE DE TIR

Association fondée en 1930 - N° d'enregistrement Association : W922000700

F.F.T. : 10 92 895 - A.P.S. : 0928ET0060 - D.D.J.S. : 92 S 207

Siège Social / Stand de Tir André DESBOIS :

6, Allée de Champagne - 92400 COURBEVOIE

Tél : 01.41.25.79.32 - Président : 06.08.91.14.11

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2020 Et Assemblée Générale Ordinaire et Elective 2021 du 05 Mars 2022 (concerne les saisons sportives 2019/2020 et 2020/2021)

- Séance ouverte à 10h15 -

I : Appel Des Sociétaires

Sociétaires présent(e)s :

AUCLAIR David - BERTIN Thierry - COSTANZA Stefano - DAVIGNON Thierry - de TIESENHAUSEN Jean - D'HABIT Patrick - FATEH Mohamed - FICHEL Véronique - FLORIN Carine - FORTUNE Guillaume - GOSSE Stéphane - KOLBACH Danièle - LAJEUNESSE Valérie - LAWRYNIEC Philippe - LE PRADO Hervé - LEPAGE Pierre - MAHRAMADJIAN Jean-Paul - MARTIN Dorian - MENOUE Fabrice - MERCIER Julia - MERCIER Barbara - MERRIEN Erwan - MONERET Stéphane - NASSOY Olivier-Michel - PALUD Jean-Pierre - PERDU Xavier - PONSY Robert - RECZULSKI Jean-Michel - ROYNEAU Guy-André - RUBICONE Nicolo - RUET Yann - SALMON Michel - TALLARD Michel - VAN DORSSELAER Louis - VILLEPOUX Christian - VINCENT Maxime

Sociétaires excusé(e)s, ayant donné pouvoir :

AMSELEM Jacques - ANSTETT Jean-Marie - AUBRIS Théodore - BACON CIPIERE Madeleine - BASTIDE Gwendoline - BEAUVIR Jérôme - BENHALIMA Hicham - BLAIZE Hervé - BOESCH Siegfried - BRANCHER Caroline - BROSSARD Yann - CHAILLEUX Emmanuel - CIPIERE Daniel - CONSTANT Antoine - COURQUIN Laurent - COURTEMANCHE Pierre - COURTEMANCHE Gwendoline - CRESSON Jean-Marc - CZYZEWSKI Anatol - DE DIEULEVEULT Gabriel - de TIESENHAUSEN Emily - de TIESENHAUSEN Alexandra - de YRIGOYEN Charles - DIOUANE Mustapha - DORE Jérôme - DOUSSOT Thierry - DURAND André - GALLIAERDE Philippe - GAULTIER Romain - GRANGER Stéphane - GUERBER Fabrice - GUICHARD Jean-Philippe - GUIGNER Pascal - HERMANT Méline - HOURTON Daniel - KHELFALLAH Liesse - KLEYER Marcel - KRIEF Éric - LAQUERRIERE Bernard - LAUFFENBURGER Jacques - LE BAUT Fabrice - LE ROUX Marie - LONGERINAS Valérie - LOONES Olivier - MARBOUH Alban - MERCIER François - MICHEL Alain - OLLIER Louis-Philippe - PERES Patrick - PERRIN Bruno - PETIT Vincent -



SOCIÉTÉ COURBEVOISIENNE DE TIR

Association fondée en 1930 - N° d'enregistrement Association : W922000700

F.F.T. : 10 92 895 - A.P.S. : 0928ET0060 - D.D.J.S. : 92 S 207

Siège Social / Stand de Tir André DESBOIS :

6, Allée de Champagne - 92400 COURBEVOIE

Tél : 01.41.25.79.32 - Président : 06.08.91.14.11

PIZEINE Philippe - PLEUMECKERS Alain - RENOU Jean-Michel - SIBILLA Bruno -
SOITINO Yann - TASSERA Brice - TEINTURIER Claire - TICHIT Christophe - TO
Louis - ZIEMBA Francis.

Le quorum n'est pas atteint.

Conformément à nos statuts, les votes de cette nouvelle assemblée générale se feront sur la base, uniquement des présents et représentés.

II - ADOPTION du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 15 Décembre 2019.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2019 (concernant la saison sportive 2018/2019) est adopté à l'unanimité.

III - RAPPORT MORAL du Président David AUCLAIR / APPROBATION

1 - ACCUEIL des PARTICIPANTS.

Bonjour à toutes et tous !

Après cette longue période très compliquée, je remercie les membres du Comité Directeur, les adhérents et les enfants de l'Ecole de Tir pour leur présence.

2 - Les locaux

Depuis 16 saisons, la Ville de Courbevoie met à la disposition de la SCT ses locaux. Je tiens à remercier Mr le Maire ainsi que l'ensemble des élus pour leur confiance. Je tiens également à remercier les Services Techniques, le Service des Sports, le service des Relations Publiques pour leur rapidité d'intervention quand nous les sollicitons



SOCIÉTÉ COURBEVOISIENNE DE TIR

Association fondée en 1930 - N° d'enregistrement Association : W922000700
F.F.T. : 10 92 895 - A.P.S. : 0928ET0060 - D.D.J.S. : 92 S 207

Siège Social / Stand de Tir André DESBOIS :
6, Allée de Champagne - 92400 COURBEVOIE
Tél : 01.41.25.79.32 - Président : 06.08.91.14.11

3 - Effectif du Club au 31/08/2021

Nous avons clôturé la saison avec 243 adhérents :

- 17 jeunes qui ne sont que des renouvellements de licences
- 236 adultes avec seulement 9 nouveaux adhérents

Il s'agit de l'effectif le plus faible que nous ayons eu depuis la création du Club. Les fermetures successives, les contraintes liées au virus ont fait chuter les adhésions. Nous avons reçu de nombreux appels et mails de personnes qui étaient intéressées par des initiations et des inscriptions. Ce fut tout simplement impossible. Nous n'avons pas fait d'initiation la saison 2020/2021. Pour ne pas frustrer nos adhérents dont la saison a été très fortement écourtée, nous avons ouvert le Club tous les week-ends des mois de juillet et août.

4 - Acquisition de matériels et équipements

Afin de satisfaire nos adhérents, loisir et sportif, nous devons répondre, le mieux possible à leurs demandes.

Nos achats ont été divers ces 2 saisons :

- 2 cibleries Sport Quantum
- 4 pistolets à air : 1 Pardini K12, 1 Morini CM162, 1 Fein P8X, un Steyr EVO 10
- 2 carabines à air Walther LG400
- 3 carabines Antschütz 22lr
- Des munitions de différents calibres et marques
- Des cibles
- Des crosses

Nous avons effectué des travaux afin de rénover les tables de tir. Guillaume Fortuné et Xavier Perdu ont installé un nouveau revêtement sur les tables de tir. Ce revêtement est plus facile à nettoyer et entretenir que la moquette précédente. L'investissement a été extrêmement faible.



SOCIÉTÉ COURBEVOISIENNE DE TIR

Association fondée en 1930 - N° d'enregistrement Association : W922000700

F.F.T. : 10 92 895 - A.P.S. : 0928ET0060 - D.D.J.S. : 92 S 207

Siège Social / Stand de Tir André DESBOIS :

6, Allée de Champagne - 92400 COURBEVOIE

Tél : 01.41.25.79.32 - Président : 06.08.91.14.11

Il nous est apparu opportun d'avoir un revêtement plus facile à nettoyer pour éviter les contaminations.

Gilles Lajeunesse a procédé à de multiples réparations sur les pas de tir. Nous le remercions de nous donner de son temps.

La saison prochaine, nous prévoyons d'acquérir 3 cibles Sport Quantum afin de préparer les tireurs aux compétitions régionales. Ces cibles sont également utiles pour des exercices ludiques à destination des enfants de l'Ecole de Tir et des tireurs loisir.

5 - Participation de notre association

- Nous avons participé au Forum des Associations Vitaville organisé par la ville de Courbevoie le 7 septembre 2019 et le 12 septembre 2020. Les conditions sanitaires nous ont contraints à ne pas utiliser les carabines laser comme les années précédentes.
- Remise des Trophées de la Ville en novembre 2019. Marie Le Roux a reçu le prix.

6 - Actions engagées pendant les deux saisons

Nos actions ont porté sur :

- Les enfants de l'Ecole de Tir. Nous avons continué le programme de passage des cibles de couleur
- Les handicapés : la saison 2020/2021 a vu l'arrivée d'une athlète PMR. Dès sa première saison, elle s'est qualifiée au championnat de France (elle termine vice-championne de France) et a intégré un collectif national et la liste des Sportifs de Haut Niveau. Moi-même qui suit partit aux Jeux Paralympiques de Tokyo.
- L'achat de cibles Sport Quantum va permettre aux compétiteurs de s'entraîner sur les mêmes cibles qu'aux compétitions régionales
- Trois de nos membres du Comité Directeur sont devenus animateurs de Club.



SOCIÉTÉ COURBEVOISIENNE DE TIR

Association fondée en 1930 - N° d'enregistrement Association : W922000700
F.F.T. : 10 92 895 - A.P.S. : 0928ET0060 - D.D.J.S. : 92 S 207

Siège Social / Stand de Tir André DESBOIS :
6, Allée de Champagne - 92400 COURBEVOIE
Tél : 01.41.25.79.32 - Président : 06.08.91.14.11

7 - Compétitions

Notre Club a accueilli, comme depuis de nombreuses années, les compétitions 10 mètres :

- En novembre 2019 : nous avons engagé 32 athlètes en carabine et pistolet. Ils ont ramené 11 médailles d'or et 7 en argent
- Le 12 janvier 2020 : au Critérium des Ecoles de Tir, nous pouvons féliciter les 4 médailles d'or et les deux en argent
- Le 8 Mars 2020 : nous avons engagé 12 enfants pour le Championnat des Ecoles de Tir : ils ont fait 8 podiums dont 4 médailles d'or.

Ce fut la dernière compétition organisée dans notre Club jusqu'à cette nouvelle saison.

Le Comité Départemental ainsi que les compétiteurs étant satisfaits de notre organisation, nous continuerons à organiser les compétitions à 10m.

Le Club a également participé aux compétitions régionales et nationales pendant la saison hiver 2019/2020.

- Aux régionaux 10m 2019/2020 : 18 tireurs ont fait 7 médailles d'or et une médaille de bronze
- Aux régionaux des Clubs, nos équipes ont terminé 14^{ème} à la carabine et 11^{ème} au pistolet.
- Aux championnats de France 10m à Niort, 8 tireurs ont participé à la compétition. Emily de Tiesenhausen ramène deux médailles d'argent au pistolet vitesse et au pistolet standard.

Après le confinement, les compétitions n'ont pas repris. Avec mon double statut de paratir et de sportif de haut niveau, j'ai pu continuer les entraînements et les stages nationaux. Grâce à cela, je suis partie à Lima où j'ai décroché un quotate olympique, puis à Novi Sad en Serbie et enfin aux Jeux Paralympiques. Je vous remercie toutes et tous de votre soutien pendant cette période.



SOCIETE COURBEVOISIENNE DE TIR

Association fondée en 1930 - N° d'enregistrement Association : W922000700

F.F.T. : 10 92 895 - A.P.S. : 0928ET0060 - D.D.J.S. : 92 S 207

Siège Social / Stand de Tir André DESBOIS :

6, Allée de Champagne - 92400 COURBEVOIE

Tél : 01.41.25.79.32 - Président : 06.08.91.14.11

8 - INFORMATIONS AUX ADHERENTS

Je vous rappelle que toutes les informations relatives à la vie du Club (fermetures, compétitions, documents administratifs...) sont disponibles :

- Sur les panneaux d'affichage du Club
- Sur notre site internet
- Sur notre page Facebook
- Sur Instagram
- par mail que nous envoyons à toutes les personnes qui nous ont données leur adresse mail

9 - RAPPEL DES CONSIGNES DE SECURITE

Une arme doit TOUJOURS être considérée comme CHARGÉE et à ce titre ne doit JAMAIS être dirigée vers soi-même ou vers quelqu'un. Il ne faut jamais faire confiance aux seules sécurités mécaniques des armes, de plus une arme ne doit jamais être manipulée ou fermée brutalement. Je rappelle également que le déplacement de toute arme dans le stand ne peut se faire que dans le canon dirigé vers le haut après y avoir inséré le fil ou le drapeau de sécurité. Pour les armes à feu au pas de tir 25 mètres (armes de poings), un drapeau de sécurité doit être impérativement inséré dans la chambre dès qu'elles ne sont plus tenues en main.

Le chargeur doit être retiré pour les armes semi-automatiques et le barillet basculé pour les révolvers. Aucun chargeur approvisionné n'est toléré sur la table de tir. A l'arrivée sur le pas de tir, la mallette contenant l'arme doit être ouverte avec le canon dirigé vers les cibles. Lors du rangement de votre arme, je rappelle qu'il doit se faire sur la table de tir. La sécurité est l'affaire de tous. Tous les intervenants sont tenus d'en respecter, et d'en faire respecter les règles. En cas de manquement constaté, toute personne du Club, qu'elle soit ou non du Comité Directeur, diplômée fédérale ou non, a le droit, et même le devoir, de rappeler les consignes au tireur concerné. Enfin, je rappelle que si nous sommes confrontés à un tireur ne respectant pas les consignes de sécurité et /ou dont la conduite peut présenter des risques pour les autres



SOCIETE COURBEVOISIENNE DE TIR

Association fondée en 1930 - N° d'enregistrement Association : W922000700
F.F.T. : 10 92 895 - A.P.S. : 0928ET0060 - D.D.J.S. : 92 S 207

Siège Social / Stand de Tir André DESBOIS :
6, Allée de Champagne - 92400 COURBEVOIE
Tél : 01.41.25.79.32 - Président : 06.08.91.14.11

personnes, nous n'hésiterons pas à prendre les sanctions qui s'imposent (expulsion du Club, non renouvellement de licence).

Toutes ces consignes de sécurité sont rappelées dans le règlement intérieur que vous avez reçu en début de saison.

10 - MAINTENANCE DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Nous faisons en sorte, avec le concours des services techniques de la Ville, de mettre à votre disposition des infrastructures en bon état de fonctionnement. Afin que chacun puisse bénéficier de poste de tir en état de fonctionnement, il en va de chacun de prendre soin du matériel. Le pas de tir 25 mètres est le plus touché par les dégradations. Si vous constatez une détérioration (câbles cassés, rameneur qui fonctionne mal, etc.) n'hésitez pas à en parler aux permanents afin que l'on agisse rapidement pour que les tireurs suivants tirent dans de bonnes conditions. Nous faisons beaucoup de choses par nous-même (câbles, néons, essuie-mains, poubelles, etc.). Je tiens à remercier Gilles LAJEUNESSE, membre en second club, qui est intervenu souvent ces deux saisons sur les différents problèmes électriques du stand. Les services de la Mairie sont intervenus pour le remplacement du sol dans la salle de convivialité, les vestiaires et le petit bureau. Des travaux de mise en conformité incendie et PMR ont été réalisés. La porte d'accès au Club a été remplacée.

11 - REMERCIEMENTS

Je remercie Jacques KOSSOWSKI, Maire de Courbevoie, Mr Khalid Ait Omar, Maire Adjoint Délégué aux Sports, ainsi que les autres élus de la Ville qui nous font confiance en nous faisant bénéficier des infrastructures de la Ville et de nous octroyer chaque année une subvention de fonctionnement. Je remercie Mme Valérie HEURTIN, responsable du Service des Sports, Mr WATTKAMPS, responsable des Services Techniques pour leur réactivité lorsque nous avons des demandes de travaux. Ce sera la dernière. Merci à la Ligue de Tir d'Ile de France pour sa subvention pour le développement de l'Ecole de Tir. Je vous remercie, vous, les Sociétaires. Grâce à vous le Club continue d'avancer, de



SOCIÉTÉ COURBEVOISIENNE DE TIR

Association fondée en 1930 - N° d'enregistrement Association : W922000700

F.F.T. : 10 92 895 - A.P.S. : 0928ET0060 - D.D.J.S. : 92 S 207

Siège Social / Stand de Tir André DESBOIS :

6, Allée de Champagne - 92400 COURBEVOIE

Tél : 01.41.25.79.32 - Président : 06.08.91.14.11

vivre. Grâce à vous, nous continuons d'améliorer les infrastructures pour vous faire bénéficier de nouvelles disciplines.

Avec beaucoup d'émotions David nous fait part du fait qu'il ne renouvellera pas son mandat de Président. Son statut de sportif de haut niveau n'est pas compatible avec la Présidence d'un Club.

Il est applaudi et remercié par l'ensemble des participants.

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité

IV - RAPPORT FINANCIER Du Club Pour La Saison 2019/2020

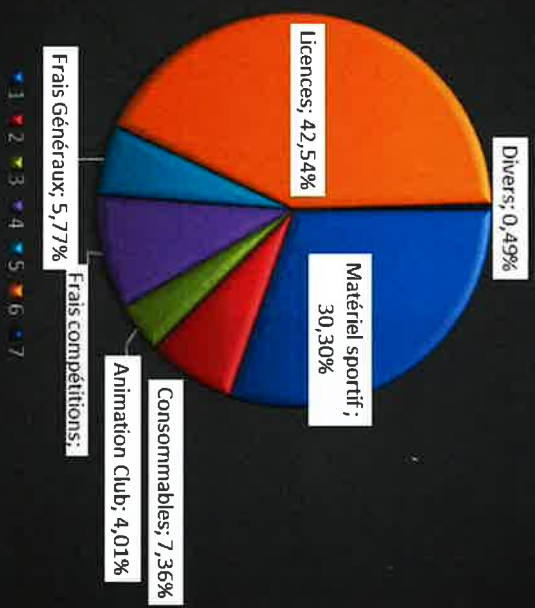
CLASSE : 7-PRODUITS						
706100	Avis préalable		94,00			94,00
706200	Passport EDTT et cibles de couleur		54,00			54,00
706300	Groupes		1 070,00			1 070,00
706400	Initiations		790,00			790,00
706500	Passagers		184,00			184,00
707100	Cibles		1 062,50			1 062,50
707200	Munitions 22LR		2 206,00			2 206,00
707300	Munitions 9x19		224,00			224,00
707400	Munitions 38		49,00			49,00
707500	Plombs		911,00			911,00
707600	Accessoires		497,57			497,57
707700	Bar		606,90			606,90
707800	Métaux		619,30			619,30
708000	Produits des activités annexes		494,28			494,28
740100	Municipales		3 000,00			3 000,00
740200	Départementales		3 219,00			3 219,00
740300	Ligue de Tir		1 258,00			1 258,00
740400	FDVA		5 000,00			5 000,00
756100	Part FFTir et ligue		24 869,00			24 869,00
756200	Part Club		23 365,00			23 365,00
758000	Produits divers (Tombola)		381,00			381,00
771000	Produits exceptionnels	12,50	218,83			206,33
TOTAL 7-PRODUITS		12,50	70 173,38			70 160,88

TOTAL						11744,62 €
--------------	--	--	--	--	--	-------------------

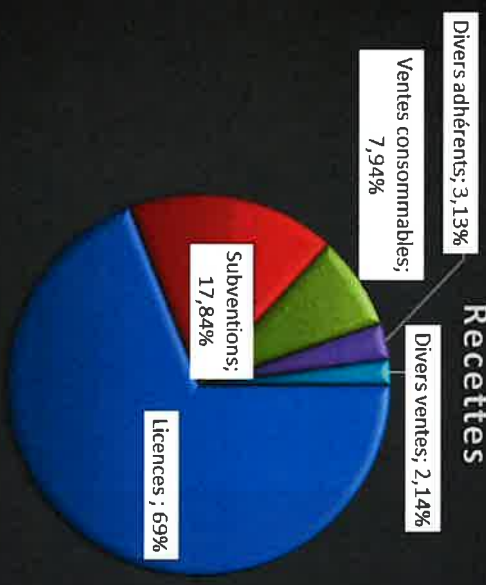
Poste	Libellé du poste	Montant débit	Montant crédit	Solde débit	Solde crédit
CLASSE : 5-FINANCIERS					
512000	Banque	90 296,92	78 344,47	11 952,45	
514000	LIVRET BLEU	36 136,86	20 000,00	16 136,86	
530000	Caisse	17 979,79	17 916,79	63,00	
TOTAL 5-FINANCIERS		144 413,57	116 261,26	28 152,31	

CLASSE : 6-CHARGES					
605100	Matériel sportif	15 680,06		15 680,06	
605200	Matériel ciblete	1 705,65		1 705,65	
605300	Equipement sportif	1 963,60		1 963,60	
605400	Achat divers animation	636,82		636,82	
606400	Fourniture de bureau	316,07		316,07	
607200	Achat restauration et boissons	1 027,68		1 027,68	
607700	Achat cibles et munitions	2 133,54		2 133,54	
615000	Entretien et réparation	443,77		443,77	
616000	Assurance	2 447,22		2 447,22	
622000	Rémunération d'intermédiaire	150,00		150,00	
625000	Déplacement, mission et réception	31,20		31,20	
625100	Compétiteurs	3 745,26		3 745,26	
625200	Club	671,47		671,47	
626100	Poste	74,85		74,85	
626200	Internet	440,34		440,34	
627000	Frais bancaire	82,86		82,86	
628000	Divers	105,27		105,27	
628100	Cotisation FF Tir	24 507,00		24 507,00	
628200	Cotisations ligue	182,00		182,00	
628300	Cotisation Comité Départemental	80,00		80,00	
628400	Inscriptions compétitions	1 802,00		1 802,00	
671000	Charges exceptionnelles	189,60		189,60	
TOTAL 6-CHARGES		58 416,26		58 416,26	

Dépenses



Recettes



TRESORERIE AU 31/08/2020

Banque	11 952,45 €
Livret Bleu	16 136,86 €
Caisse	63,00 €

28 152,31€



SOCIETE COURBEVOISIENNE DE TIR

Association fondée en 1930 - N° d'enregistrement Association : W922000700
F.F.T. : 10 92 895 - A.P.S. : 0928ET0060 - D.D.J.S. : 92 S 207

Siège Social / Stand de Tir André DESBOIS :
6, Allée de Champagne - 92400 COURBEVOIE
Tél : 01.41.25.79.32 - Président : 06.08.91.14.11

V - Rapport du Contrôleur aux Comptes / approbation

Mme LE PRADO
13, Passage des Réservoirs
94800 - VILLEJUIF

Villejuif, le 08 février

Je soussigné, Mme LE PRADO, membre
de la Société Courbevoisienne de Tir, et
ce qui suit.

J'ai examiné les comptes de la S.C.T. de
période commençant le 1^{er} septembre 2019 et
finissant le 31 août 2020, soit la valeur d'un
exercice sportive comme le conçoit la Fédération Fran-
çaise de Tir.

En fonction des documents qui ont été
à ma disposition, je n'ai pas trouvé d'anomalies
des factures et justificatifs divers correspondants
aux chiffres, inscrits au débit ou au crédit, figurant
sur les relevés mensuels bancaires du Crédit

J'affirme ce rapport sincère et véritable
le 08 février 2022, pour servir ce que de droit



SOCIÉTÉ COURBEVOISIENNE DE TIR

Association fondée en 1930 - N° d'enregistrement Association : W922000700

F.F.T. : 10 92 895 - A.P.S. : 0928ET0060 - D.D.J.S. : 92 S 207

Siège Social / Stand de Tir André DESBOIS :
6, Allée de Champagne - 92400 COURBEVOIE
Tél : 01.41.25.79.32 - Président : 06.08.91.14.11

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

VI - RAPPORT FINANCIER Du Club Pour La Saison 2020/2021

Poste	Libellé du poste	Montant débit	Montant crédit	Solde débit	Solde crédit
CLASSE : 5-FINANCIERS					
512000	Banque	49 783,16	47 771,81	2 011,35	
514000	LIVRET BLEU	21 220,96		21 220,96	
530000	Caisse	4 388,30	4 276,00	112,30	
TOTAL 5-FINANCIERS		75 392,42	52 047,81	23 344,61	
CLASSE : 6-CHARGES					
605100	Matériel sportif	6 709,79		6 709,79	
605200	Matériel ciblérie	7 263,19		7 263,19	
605300	Equipement sportif	1 957,75		1 957,75	
606300	Petit équipement	416,98		416,98	
606400	Fourniture de bureau	91,38		91,38	
607200	Achat restauration et boissons	449,27		449,27	
615000	Entretien et réparation	162,55		162,55	
616000	Assurance	2 448,82		2 448,82	
618000	Divers	222,90		222,90	
625000	Déplacement, mission et réception	132,38		132,38	
625200	Club	90,30		90,30	
626000	Frais postaux et de communication	280,08		280,08	
626100	Poste	239,04		239,04	
626200	Internet	575,88		575,88	
627000	Frais bancaire	114,90		114,90	
628000	Divers	2 573,60		2 573,60	
628100	Cotisation FF Tir	18 963,00		18 963,00	
628300	Cotisation Comité Départemental	80,00		80,00	
671000	Charges exceptionnelles	1,00		1,00	
TOTAL 6-CHARGES		42 772,81		42 772,81	



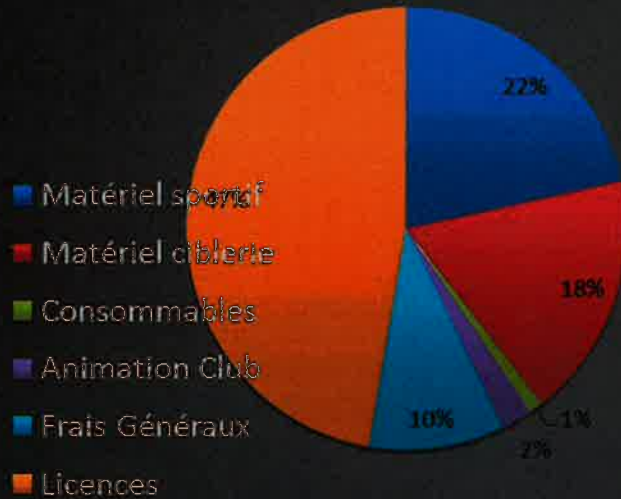
SOCIETE COURBEVOISIENNE DE TIR

Association fondée en 1930 - N° d'enregistrement Association : W922000700

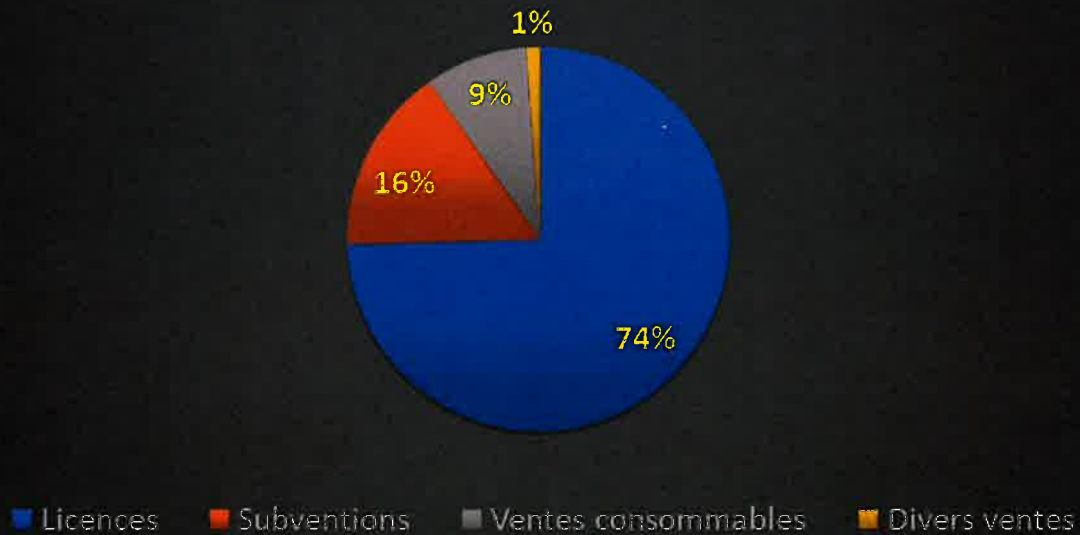
F.F.T. : 10 92 895 - A.P.S. : 0928ET0060 - D.D.J.S. : 92 S 207

Siège Social / Stand de Tir André DESBOIS :
6, Allée de Champagne - 92400 COURBEVOIE
Tél : 01.41.25.79.32 - Président : 06.08.91.14.11

Dépenses



Recettes





SOCIETE COURBEVOISIENNE DE TIR

Association fondée en 1930 - N° d'enregistrement Association : W922000700

F.F.T. : 10 92 895 - A.P.S. : 0928ET0060 - D.D.J.S. : 92 S 207

Siège Social / Stand de Tir André DESBOIS :
6, Allée de Champagne - 92400 COURBEVOIE
Tél : 01.41.25.79.32 - Président : 06.08.91.14.11

VII - Rapport du Contrôleur aux Comptes / approbation

RAPPORT DU CONTRÔLEUR AUX COMPTES EXERCICE 2020-2021

MONSIEUR LE PRESIDENT,
MESDAMES, MESSIEURS

JE VIENS VOUS RENDRE COMPTE DE LA MISSION QUE VOUS M'AVEZ CONFIEE.

J'AI PROCÉDÉ À L'EXAMEN DES LIVRES ET DES DOCUMENTS COMPTABLES AYANT SERVI À LES ÉTABLIR, QUI ONT ÉTÉ MIS À NOTRE ENTIÈRE DISPOSITION, SANS AUCUNE RESTRICTION, PAR VOTRE PRÉSIDENT, EN MÊME TEMPS QUE LE REGISTRE COMPTABLE PARFAITEMENT TENU SELON LA BONNE RÉGLE.

NOUS AVONS CONSTATÉ LA CONCORDANCE ENTRE LES DOCUMENTS ET LES ÉCRITURES COMPTABILISÉES ET LA RÉALITÉ DES SOLDES ACCUSÉS.

L'EXAMEN SE SOLDE PAR UN TOTAL DE :

- RECETTES **37 965.11€**
- LES DÉPENSES SE MONTENT À **42 772.81€**
- LAISSANT APPARAÎTRE UN SOLDE NÉGATIF DE : - **4807.70€**

EN CONCLUSIONS, J'INCITE À APPROUVER LES COMPTES QUI VOUS SONT PRÉSENTÉS ET DE DONNER QUITUS À VOTRE COMITÉ POUR SA GESTION DE L'EXERCICE.

LE 05 MARS 2022

Stéphane GOSSE



SOCIÉTÉ COURBEVOISIENNE DE TIR

Association fondée en 1930 - N° d'enregistrement Association : W922000700

F.F.T. : 10 92 895 - A.P.S. : 0928ET0060 - D.D.J.S. : 92 S 207

Siège Social / Stand de Tir André DESBOIS :
6, Allée de Champagne - 92400 COURBEVOIE
Tél : 01.41.25.79.32 - Président : 06.08.91.14.11

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

VIII- COOPTATION DE NOUVEAUX MEMBRES POUR LE COMITÉ DIRECTEUR - APPROBATION

Le Bureau a proposé au Comité Directeur la cooptation de 4 nouveaux membres :

- Pierre LEPAGE
- Robert PONSY
- Erwann MERRIEN
- Guillaume FORTUNE

Tous se sont présentés et ont expliqué pourquoi ils souhaitent être membres du Comité Directeur.

Le Secrétaire demande aux sociétaires s'ils valident le choix du Comité Directeur. Les cooptations de Pierre LEPAGE, Robert PONSY, Erwann MERRIEN et Guillaume FORTUNE pour le Comité Directeur sont approuvées par les Sociétaires présents, à l'unanimité.

IX- APPROBATION DU NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'ensemble des membres a reçu en début de saison le nouveau règlement de la SCT.

Ce nouveau règlement a déjà été validé par le Comité Directeur.

En conséquent, nous vous demandons de le valider.

L'ensemble des membres présents ou représentés approuvent à l'unanimité ce nouveau règlement.



SOCIÉTÉ COURBEVOISIENNE DE TIR

Association fondée en 1930 - N° d'enregistrement Association : W922000700
F.F.T. : 10 92 895 - A.P.S. : 0928ET0060 - D.D.J.S. : 92 S 207

Siège Social / Stand de Tir André DESBOIS :
6, Allée de Champagne - 92400 COURBEVOIE
Tél : 01.41.25.79.32 - Président : 06.08.91.14.11

X - Election des membres du Bureau

Les membres du Comité Directeur se réunissent pour élire le nouveau Bureau.

Pour le poste de Trésorier : Carine FLORIN est l'unique candidate. A l'unanimité, les membres du Comité Directeur élisent Carine FLORIN pour le poste de Trésorier.

Pour le poste de Trésorier Adjoint : Valérie LAJEUNESSE est l'unique candidat. A l'unanimité, les membres du Comité Directeur élisent Valérie LAJEUNESSE pour le poste de Trésorier Adjoint.

Pour le poste de Secrétaire : Michel SALMON est l'unique candidat. A l'unanimité, les membres du Comité Directeur élisent Michel SALMON pour le poste de Secrétaire.

Pour le poste de Secrétaire Adjoint : Véronique FICHTEL est l'unique candidate. A l'unanimité, les membres du Comité Directeur élisent Véronique FICHTEL pour le poste de Secrétaire Adjointe.

Pour le poste de Responsable de l'Ecole de Tir et des compétitions : Jean de Tiesenhausen est l'unique candidat. A l'unanimité, les membres du Comité Directeur élisent Jean de Tiesenhausen pour le poste de Responsable de l'Ecole de Tir et des Compétitions.

Pour le poste de Président : Guillaume FORTUNE est l'unique candidat. A l'unanimité les membres du Comité Directeur élisent Guillaume FORTUNE pour le poste de Président.

Pour le poste de Vice-Président : David AUCLAIR est l'unique candidat. A l'unanimité les membres du Comité Directeur élisent David AUCLAIR pour le poste de Vice-Président.

Les membres du Bureau sont présentés aux membres de la SCT présents. Ils sont félicités et applaudis.



SOCIETE COURBEVOISIENNE DE TIR

Association fondée en 1930 - N° d'enregistrement Association : W922000700

F.F.T. : 10 92 895 - A.P.S. : 0928ET0060 - D.D.J.S. : 92 S 207

Siège Social / Stand de Tir André DESBOIS :

6, Allée de Champagne - 92400 COURBEVOIE

Tél : 01.41.25.79.32 - Président : 06.08.91.14.11

Nous faisons un aparté afin de rendre hommage à Pascale MOIGNOT qui nous a quitté il y a quelques mois. C'était une personne très importante dans notre Association.

Nous faisons une minute de silence afin d'honorer la mémoire de cette femme formidable.

XI - Questions diverses

Fin des mesures sanitaires ?

A partir du lundi 14 Mars, le port du masque et le pass sanitaire ne seront plus obligatoires dans notre Club

Fin de la prise de rendez-vous ?

Non. Cette méthode est vraiment pratique pour estimer le nombre de permanents qu'il faut prévoir.

Tous les postes vont être réouverts.

Thierry DAVIGNON demande que les personnes qui ne souhaitent plus venir pensent à annuler leur séance. Ceci permet à d'autres de s'y mettre.

Plus personne ne demandant la parole, La séance est levée à 11h40.

David AUCLAIR
Président

Jean de TIESENHAUSEN
Secrétaire